

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 43 (1981)  
**Heft:** 14

**Rubrik:** Communications de l'ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications de l'ASETA

## 55ème Assemblée des délégués de l'ASETA

Lors du troisième week-end de septembre, passé cent délégués des 22 sections de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) ont siégé à Gossau SG sous la présidence du Conseiller d'état, M. Hans Baechler de Morat FR. Le discours de bienvenue du président central contenait quelques réflexions sur le développement foudroyant de la technique agricole. Dans ce contexte, il mentionna qu'en 1820 déjà, les premières démonstrations de charrues eurent lieu dans le canton de Genève. Peu à peu, on introduisit l'essai neutre de machines et le conseil spécialisé pour agriculteurs. De nos jours, l'agriculteur peut se documenter en lisant les publications de la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) à Taenikon TG, avant d'acquérir une machine agricole. D'autre part, il a la possibilité de consulter son conseiller cantonal en machinisme agricole. La FAT, créée il y a 12 ans, mérite pleinement son excellente réputation nationale et internationale. L'ASETA, de son côté, diffuse au service de ses membres, les derniers résultats de la FAT sous forme d'articles.

Dans la partie administrative, les délégués approuvèrent le rapport d'activité et le rapport financier 1980/81 ainsi que le programme d'activité de l'exercice en cours et les listes des deux centres de formation professionnelle complémentaire (de Grange-Verney VD et Riniken AG). Le budget 1981/82, basé sur la même cotisation que celle de l'exercice antérieur, fut admis à l'unanimité.

Un point important à l'ordre du jour fut la reprise des activités de la «Société pour l'application des énergies alternatives en agriculture» (SAEA) au sein de l'ASETA. Le président Baechler encouragea les délégués à faire ce «pas vers le futur». Ils consentiront à la formation d'une nouvelle

Commission technique pour les questions relatives aux énergies alternatives. Les délégués reconnaissent la nécessité d'une extension du Service technique de l'ASETA. Avec un nouveau collaborateur technique, l'ASETA sera en mesure d'offrir des services supplémentaires aux sections, surtout en matière de cours de formation professionnelle complémentaire. Un règlement concernant les concours d'habileté pour conducteurs de tracteurs ne souleva que peu de débats. Un premier championnat aura lieu en automne 1982 entre la Suisse et la principauté du Liechtenstein. Le dialogue se poursuivra également avec les initiateurs pour un concours de labourage suisse.

Trois personnalités du monde rural ont été nommées membres d'honneur de l'ASETA pour leurs mérites dans le secteur de la technique agricole: Monsieur P. Faessler, directeur sortant de la FAT; M. J. Hefti, ancien chef de l'Institut suisse pour le machinisme et la rationnalisation du travail dans l'agriculture (IMA) et du Service de Prévention des accidents en agriculture (SPAA); et Monsieur H. Marti, président sortant de la section argovienne de l'ASETA.

Suite à l'invitation de la section jurassienne, fondée en 1942, la 56ème Assemblée des délégués se tiendra l'automne prochain dans le canton du Jura.

Bü.

### Discours de bienvenue du Président central M. H. Baechler

Mesdames, Messieurs les invités,  
Messieurs les délégués,

Vous vous rappellerez que je vous ai informé au début de la dernière Assemblée des délégués au sujet de certains aspects fondamentaux et économiques concernant le développement de l'agriculture.

Cette année, un évènement particulier m'incite à vous communiquer certaines réfle-

xions concernant le développement et la recherche en matière de technique agricole. Le 3 juillet de cette année, la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural à Taenikon (FAT) a été inaugurée officiellement, après 12 années de construction et de transformation, par le Conseiller fédéral M. F. Honegger. Nos membres connaissent parfaitement cette cadette des stations de recherches suisses sous le nom de FAT, car depuis sa fondation en 1969, des contacts étroits nous lient à la direction et à ses collaborateurs. Nous avons le privilège tout particulier d'accueillir parmi nous son directeur M. P. Faessler qui a dirigé et formé la FAT depuis ses débuts, y laissant son empreinte de maître. La technique, qui est une facilité des plus naturelles pour la génération des jeunes paysans, a influencé de façon extraordinaire le développement de l'agriculture dans tous les secteurs. Il a été reconnu assez tôt que cette influence souvent révolutionnaire devait être canalisée de manière positive pour l'agriculture. De là, il n'y avait qu'un pas pour créer des stations fonctionnant à l'origine en tant que service de renseignement, plus tard comme stations d'essai pour devenir par la suite les stations de recherches d'aujourd'hui. Les objectifs de ces stations étaient, et ceux de la FAT le sont toujours, d'étudier le processus de production agricole du point de vue coût et de développer des propositions ou maximes de génie et de technique rural sur les résultats et de les publier. Ces mesures proposées serviront à assurer le revenu et le travail de l'exploitant agricole, avec des moyens de production donnés. Il est évident qu'à la FAT les composantes techniques sont de première importance pour toute évaluation.

En regardant les débuts de la mécanisation en agriculture, nous ne pouvons cacher une certaine admiration pour les pionniers de cette époque. La chronique mentionne que la société vaudoise agricole organisait déjà en 1813 une démonstration de charrues belges. En 1820, les agriculteurs

de la région genevoise furent conviés au premier «essai sur charrues». Ces manifestations d'essai de plus en plus fréquentes comprenaient à partir de 1850 des essais de faucheuses et culminèrent en 1897 à Burgdorf lors de la manifestation internationale d'«essai sur faucheuses».

Les appels pour une station d'essai de machines neutre se firent de plus en plus pressants. Après différentes tentatives, l'Union suisse des Paysans fit un pas décisif lorsqu'elle créa en 1919 une station de conseils pour machines et en 1922 la fondation Trier pour les essais sur machines et outils de technique laitière, forestière et agricole.

Après quelques phases transitoires, l'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail agricole (IMA) regroupa sous son égide différentes institutions en 1947.

En 1969, la FAT, nouvellement créée, reprit les activités de l'IMA.

Le développement parcouru par la technique agricole dans ce laps de temps est immense. Il est de la plus haute importance que les objets, témoins de différentes époques et de différentes techniques soient exposés à la FAT dans une rétrospective rurale offrant au visiteur la possibilité de comprendre le développement de la technique rurale. Cette collection, logée dans l'ancienne grange du couvent, est un enrichissement incomparable de la FAT et une raison supplémentaire pour nos sections de visiter la Station de recherches. Je recommande de prévoir suffisamment de temps pour cette visite.

Le développement de l'agriculture continue inlassablement. Mais se rend-on compte du résultat étonnant de sondages effectués que dans un laps de temps d'environ cinq ans la moitié du tout notre savoir technique est dépassé? Les connaissances en technique agricole n'en font pas exception. Ce fait est loin de nous réjouir: il s'agit d'agir en y prêtant toute notre attention. La technique se développe et se spécialise à une telle vitesse que l'être humain, ces der-

niers temps, en a été asservi de façon trop unilatérale. Ses contacts avec la nature et la création en ont été modifiés. A la place de l'admiration respectueuse devant les merveilles de la création, nous avons développé la foi en notre science et technique. La recherche perpétuelle de satisfactions matérielles est insatiable et entraîne la création constante de nouveaux besoins. L'échelle des valeurs n'est plus la même: les valeurs spirituelles et intemporelles ne sont plus recherchées, mais surtout le côté pratique et utile des choses. Des hommes et femmes dénués d'émotions intenses, d'intuition et de phantaisie, sans vénération, ne seront point en mesure de remplir leur devoir de citoyen.

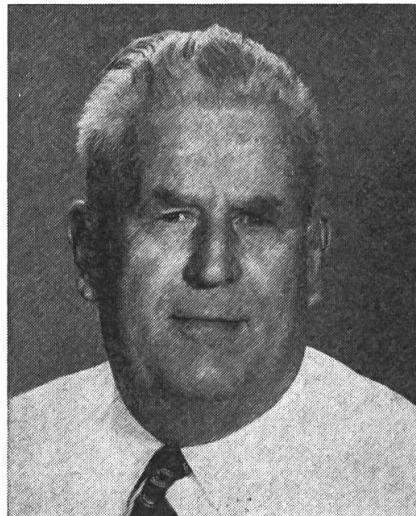
Chacun d'entre nous commence à se rendre compte des suites négatives d'un développement illimité sous forme de pollution

de l'environnement, détérioration des paysages etc. Ces signes prémonitoires exigent des démarches urgentes et responsables des membres de notre société. Il s'agit d'attaquer et de résoudre ces problèmes avec des buts précis, les yeux bien ouverts sur un monde futur et de ne jamais douter de l'esprit créatif humain toujours renouvelable. Ce n'est qu'avec confiance que nous pouvons espérer soumettre la technique à l'être humain en tant qu'instrument et non comme dictateur.

La FAT et notre association sont liés à ce processus. Une collaboration étroite entre la FAT et l'ASETA sera des plus utiles et nos membres sauront apprécier les efforts. Les deux partenaires s'adapteront pour le bien-être d'une agriculture suisse aux exigences en constante augmentation afin de pallier les défis du futur. (Abrégé)

## Trois nouveaux membres d'honneur

### Monsieur Hermann Marti, Othmarsingen AG



L'ancien président de la Section argovienne, M. Hermann Marti, bien connu dans le Comité central et des délégués de l'ASETA, s'est retiré en date du 3 décembre 1980 en tant que président de section. Selon les statuts, il remettait son siège à un successeur. Il a profité de cette occasion pour laisser à un plus jeune également la place qu'il occupait dans la Commission techni-

que 2 (moissonneuses-batteuses). La modestie de Hermann Marti lui a valu beaucoup de sympathie parmi ses collègues de la Section et du Comité central, car il n'avait pas l'habitude d'étaler ses nombreux succès.

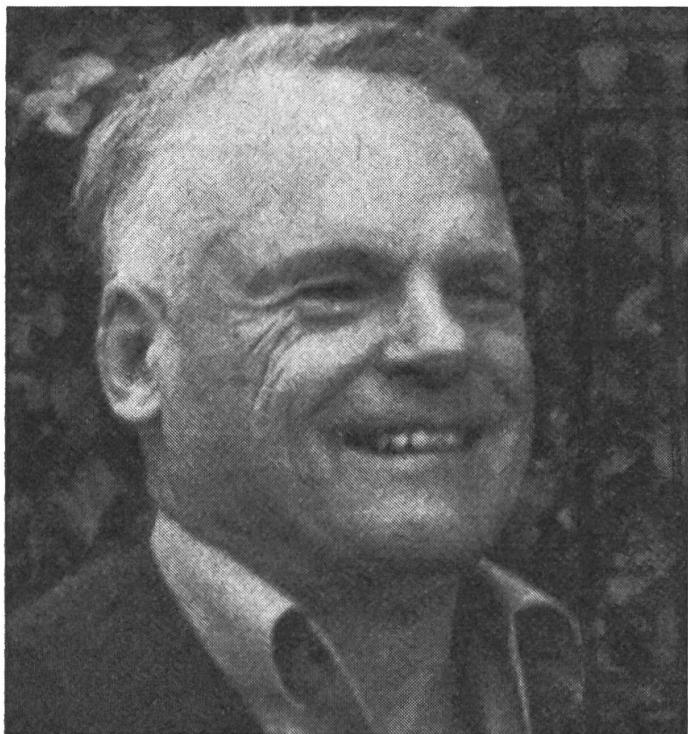
Vu qu'il exprimait toujours ses opinions ouvertement, ses paroles pouvaient parfois être gênantes, mais elles étaient le reflet d'une conviction intime. Il évitait de «faire des compliments».

Dans la Commission technique 2, ses connaissances techniques et sa vaste expérience en tant que chef d'une grande exploitation parfaitement mécanisée et d'entrepreneur agricole étaient très estimées. Au cours de négociations de tarifs, le fait d'être lui-même entrepreneur ne l'empêchait nullement de prendre le parti de ses clients plutôt que de penser à son propre avantage.

Lors de l'hommage rendu à ses mérites relatifs aux intérêts de la technique agricole, le Président central, M. Hans Bächler, remarqua que notre nouveau membre d'hon-

neur était resté remarquablement jeune et enthousiaste. C'était là le plus beau des compliments formulés en cette occasion. Nous félicitons Monsieur Marti de l'honneur bien mérité qui lui a été conféré et pour tout ce qu'il a réalisé dans la Section Argovie et l'Association centrale pour le bien de la technique agricole. Qu'il puisse jouir d'une longue et belle retraite! Trad. H.O.

**Monsieur Jacques Hefti, chef du Service de prévention des accidents en agriculture, SPAA, se retire**



Pour raisons de santé, M. J. Hefti, a pris sa retraite anticipée le 30 juin 1981.

Après son diplôme d'ingénieur agronome à l'EPFZ, il a été appelé par le professeur Oskar Howald à l'ancien service de recherche et conseil en technique agricole. En 1952, il devint également gérant de l'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA), fondé en mars 1948 en succession à Monsieur A. Höhener, ing. méch., décédé en 1951. Il avait déjà rempli cette tâche en fonction intérimaire pendant une année. De 1954 à 1952, il s'occupa de la prévention des accidents dans les deux institutions précitées. En 1954 et s'appuyant sur la nouvelle loi

agraire, le SPAA fut créé et affilié en tant que division particulière à l'IMA. Jusqu'à la dissolution de l'IMA en 1969, Jacques Hefti supervisa l'administration du SPAA.

Du fond de son cœur, Jacques Hefti n'a jamais accepté la transformation de l'IMA en station de recherches d'état. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il reprit la place de gérant, devenue vacante, du SPAA et continua le travail de ce service autonome à Brougg.

Jacques Hefti mérite toute notre reconnaissance pour ses efforts inépuisables dans le domaine de la technique agricole, avant tout en ce qui concerne la prévention des accidents. Dans sa fonction de spécialiste en agriculture, il lui a toujours tenu à cœur de mesurer la technique agricole à sa juste valeur et de forcer la prévention des accidents malgré un certain fatalisme.

#### *Membre d'honneur de l'ASETA*

Par vive acclamation, la 55ème Assemblée des délégués a nommé Monsieur J. Hefti membre d'honneur de l'ASETA pour ses 36 années de service fidèle à la technique agricole et à la prévention des accidents. Malgré son activité débordante, Jacques Hefti fut un participant assidu des assemblées de l'ASETA. Nous avons déploré son absence le jour de sa nomination.

Nos vœux les meilleurs accompagnent notre nouveau membre d'honneur, J. Hefti, nous lui présentons nos vœux de santé et lui souhaitons une retraite des plus réussies.

Trad. c.s. Bü

#### **Notre nouveau membre d'honneur, Monsieur Paul Faessler, dr. sc. tech. nous adresse ses remerciements**

Comme nos lecteurs ont pu relever à la page 552 du No. 12/81 de «Technique Agricole», l'ancien directeur de la FAT a été nommé par acclamation membre d'honneur de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Monsieur Faessler nous a adressé les paroles suivantes:



Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs

La distinction que vous avez bien voulu me conférer en me nommant membre d'honneur de l'ASETA m'a à la fois surpris et touché. Je vous en remercie très cordialement. Mais je voudrais aussi étendre mes sentiments de gratitude à l'excellente collaboration et le soutien efficace dont vous avez fait preuve pendant les années de développement de la Station de recherche de Tänikon. Cet appui n'allait pas de soi. Les tâches de la FAT étaient toutefois bien connues et se rapportaient non seulement à des recherches relevant de l'économie d'entreprise et du travail, mais aussi et surtout à des recherches concernant la technique agricole. Cela exigeait de vous beaucoup de confiance envers l'attitude que j'adoptais dans ce troisième domaine, car je ne saurais renier mes antécédents en tant qu'économiste agricole. Grâce à mon expérience de chef d'exploitation, acquise au cours de longues années de pratique, j'étais cependant parfaitement conscient de l'importance de la technique agricole depuis la fin de la guerre en tant que facteur primaire du processus de production agricole. C'est pour cette raison que je me suis efforcé spontanément d'intégrer intimément la technique agricole tant sous ses aspects théoriques que pratiques dans des raisonnements économiques d'ordre général de sorte à pouvoir lui assigner la place et l'importance qu'elle mérite de plus en plus parmi nos objectifs.

En ce moment, 65 des 96 projets de recherche à l'étude se rapportent à des questions de technique agricole. Parmi un total de 91 collaboratrices et collaborateurs de la FAT, 47 s'occupent de problèmes de technique agricole. Depuis la fondation de la FAT en 1969 jusqu'à nos jours, nous avons publié presque 200 «Bulletins de la FAT» dans «Technique Agricole» et un nombre correspondant de fascicules de «Documentation de Technique Agricole» au moyen desquels nous cherchons à vulgariser les résultats de nos recherches. A part cela, nous avons présenté dans 6 volumes de «Comptes rendus» des travaux plus importants exposants des cycles de problèmes actuels relevant de la technique agricole. Je suis conscient du fait que des chiffres ne signifient pas grand-chose. Ce qui compte plutôt, c'est l'esprit et la disponibilité qui règnent à la FAT par rapport aux problèmes relevant de la technique agricole. Mes excellents collaborateurs, actifs dans ce domaine, s'efforcent de poursuivre des recherches en s'adaptant autant que possible aux exigences de la pratique. Le maintien de ce contact nous a été grandement facilité par les dirigeants de l'ASETA et les membres de ses différentes sections. Votre Président central, M. le Conseiller d'Etat H. Bächler et M.M. les Directeurs R. Piller et W. Bühler ont toujours soutenu énergiquement nos efforts. Grâce au contrat conclu avec votre organe «Technique Agricole», il nous a été possible d'atteindre un vaste public au moyen de nos «Bulletins de la FAT» et de rendre possible un «feedback» émanant des rangs de l'ASETA qui a certainement beaucoup encouragé et fait fructifier nos travaux. Mesdames et Messieurs, je vous en suis profondément reconnaissant!

J'ai déjà fait allusion au fait que la technique agricole exerce une influence très marquée sur l'organisation et la gérance de nos exploitations agricoles. Il revient à la recherche et à la vulgarisation dans le domaine de l'économie d'entreprise et du travail d'orienter cette influence vers un but

approprié, soit vers une amélioration et sauvegarde du revenu paysan. La technique agricole ne doit pas s'aiguiller vers une autonomie qui risquerait de la séparer de l'organisme que représente toute entreprise agricole. En tant que moyen de production essentiel, elle doit plutôt contribuer à rendre les activités agricoles plus productives et économiques. Ce ne peut être le cas que lorsque chaque machine et chaque installation technique est mise au service de l'ensemble de l'exploitation et que l'on tire les conclusions de son emploi quant à la rentabilité et une réduction du besoin en main-d'œuvre.

J'ai publié récemment dans le «Producteur de Lait» deux articles sur certains problèmes de motorisation et de mécanisation concernant l'agriculture suisse. Dans ces exposés, j'ai formulé certaines réserves au sujet des anciens développements techniques de notre agriculture et de ceux qui sont à prévoir. J'ai mis les agriculteurs en garde contre des tracteurs et machines d'un poids excessif, insisté sur la nécessité d'avoir recours à une utilisation communautaire de certains matériels dans les exploitations petites et moyennes, rendu attentif aux dégâts infligés au sol par des compactations et l'érosion. Mais j'ai signalé les impasses économiques dans lesquelles on risque d'être pris lorsque les avantages inhérents à la technique agricole ne sont pas mis en pratique avec discernement. J'ai aussi mis en garde contre une certaine animosité à l'égard de la technique qui est actuellement en vogue. Depuis quelque temps, nos paysans ont en effet adopté une attitude beaucoup plus critique et sobre envers leurs problèmes de mécanisation, et ils les comparent en meilleure connaissance de cause avec les possibilités et les besoins réels de leurs exploitations qu'au début de la vague de mécanisation. A part cela, j'ai relevé: «Nos paysans ont fait un apprentissage qui a toutefois coûté cher à certains d'entre eux. C'était bien un peu la faute d'une recherche négligée, d'une formation

professionnelle incomplète et d'une vulgarisation insuffisante. La mécanisation de nos exploitations est cependant devenue une composante si importante du processus productif agricole que l'agriculture ne peut plus faire à moins d'une assistance émanant à la fois d'une recherche spécialisée, d'un enseignement approprié et d'un service consultatif adéquat afin qu'elle parvienne de plus en plus à résoudre ses problèmes de mécanisation en les considérant sous l'angle d'une économie d'entreprise et de travail global.

Ces considérations servent d'ailleurs aussi de conception directrice pour les travaux de la Station de recherche de Tänikon. Elles doivent aussi continuer à inspirer et faire fructifier les bons rapports qui existent entre l'ASETA et la FAT. C'est pourquoi je ne manquerai pas de recommander très vivement à mon successeur, M. le Dr Walter Meier, de continuer à maintenir avec vous les précieux contacts que nous devons à votre bienveillance. Je vous remercie à nouveau très cordialement pour l'honneur que vous m'avez conféré ainsi que pour les excellents rapports entretenus pendant des années avec votre association. Pendant ma prochaine retraite, je garderai certainement un excellent souvenir de l'ASETA.

Trad. H.O.

## Liste des insérants

Aebi & Co. SA, Berthoud	couv. 3
Agrar SA, Wil	691
AGROLA, Winterthour	couv. 4
Agro-Service SA, Zuchwil	660
Almacoa SA, Zurich	696
AMAG SA, Schinznach-Bad	646
Blaser & Co. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher-Guyer SA, Niederweningen	644
Bucher & Co. SA, Langenthal	638
CAG, Cercles des agriculture de Genève	694
Catry A., Comines F	694
Crefina SA, St-Gall	696
DLG, Exposition agricole international	692
Ford Motor Company, Zurich	642/643/695
Henriod Paul S.à r.l., Echallens	639
Kärcher, Lausanne	694
Messer Ernst SA, Niederbipp	639/690
Müller Maschinen AG, Bättwil	683/696
Saillet SA, Meinier	695
Same Trattori, Spa, Italie	644
Service Company SA, Dübendorf	640/641
Silent SA, Dällikon	695
Universal Ingénieurs-Conseils SA, Bâle	692
Vaudoise Assurance, Lausanne	690
Wiesel SA, Vordemwald	693
Würgler H.-F., Affoltern a. A.	637